

AVIS D'APPEL D'OFFRES

REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA DU COMPLEXE SPORTIF JEAN-MARIE-JOBIN

La Ville de New Richmond, demande des soumissions pour son projet de remplacement du système de réfrigération à l'aréna de New Richmond par un système de réfrigération installé dans un local technique préfabriqué situé au 121, 5^e Rue, New Richmond.

Les documents de soumission pourront être obtenus via le Service électronique d'appel d'offres au www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 à compter du 16 juin 2021.

Propriétaire : **VILLE DE NEW RICHMOND**
99, place Suzanne-Guité
New Richmond (Québec), G0C 2B0
Tél. : 418 392-7000
Télec. : 418 392-5331

Architecte : **PIERRE BOURDAGES, ARCHITECTE INC.**
118, chemin Cyr
New Richmond (Québec) G0C 2B0
Tél. : 418 392-7707
Télec. : 418 392-7708

Ingénieur : **TETRA TECH**
464, boulevard St-Germain Ouest
Rimouski (Québec), G5L 3P1
Tél.: 418 723-8151
Télec.: 418 723-7822

ÉLIGIBILITÉ : Seules sont autorisées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs généraux détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

GARANTIE DE SOUMISSION ET CAUTIONNEMENTS : Les soumissionnaires devront présenter un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10 % de la soumission valide pour une période de 90 jours suivant la date d'ouverture des soumissions et, éventuellement, échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services, sous forme de cautionnement représentant chacun un montant égal à 50 % du prix du contrat et pour une durée s'étalant du début du contrat jusqu'à douze (12) mois suivant le certificat de fin des travaux.

Seuls des cautionnements émis par des compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes des documents d'appel d'offres.

REMISE DES SOUMISSIONS : Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées, portant la mention « Rénovation de l'aréna de New Richmond », seront reçues à **l'hôtel de ville**, sis au 99, place Suzanne-Guité, New Richmond, jusqu'à **14 h**, heure en vigueur localement, **le 11 août 2021**, pour y être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

VISITE DES LIEUX : Une visite des lieux (non obligatoire) est possible sur rendez-vous. Veuillez communiquer avec M. Dominic Bujold au : 418 392-7000, poste 9247 ou par courriel au dbujold@villeneuve-richmond.com.

La Ville de New Richmond se réserve le droit d'adjuger le contrat en tout ou en partie et ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire ou les soumissionnaires.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication d'un contrat est le 14 juillet 2021. Également, les soumissionnaires doivent prendre connaissance des Règlements 1083-18 et 1166-21 sur la gestion contractuelle de la Ville et s'y conformer.

Céline LeBlanc, greffière

Ce 16 juin 2021